

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU JURY  
D'ADMISSION DU CONCOURS DONNANT ACCES AU  
GRADE D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF  
SESSION 2018**

Le mercredi 16 janvier 2019 à 17h00 s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Marne, situé 11 rue Carnot à Châlons-en-Champagne, le jury d'admission du concours donnant accès au grade d'Assistant territorial socio-éducatif.

**Membres des jury :**

**Collège représentant les élus locaux :**

Madame Evelyne QUENTIN <i>Adjointe au Maire de Saint Brice Courcelles</i>	Président du Jury
Monsieur Jean-Luc MUNIERE <i>Maire de Villotte (88)</i>	Membre

**Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :**

Monsieur Rémy STRINGONE <i>Représentant du Personnel à la Commission Administrative Paritaire catégorie B, Attaché territorial de la Mairie de Bétheny,</i>	Membre
Madame Bérengère MARCHAND NANCEY <i>Représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale</i>	Membre

**Collège représentant les personnalités qualifiées**

Madame Christiane DELAVALLADE <i>Attachée territoriale du Conseil Départemental de la Marne,</i>	Membre
Monsieur Guy VALENTIN <i>Chef du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs de l'Union Départemental des Affaires Familiales de la Marne.</i>	Membre

JLM

Etaient absents car démissionnaires :

- Madame Bérengère MARCHAND NANCEY ;
- Madame Evelyne QUENTIN.

En conséquence, Monsieur Jean-Luc MUNIERE assure la présidence du jury.

### **I- INCIDENT(S) PENDANT LES EPREUVES ORALES**

Dix minutes après le début de son épreuve orale avec le jury, Mme D. a été victime d'un malaise. Son état de santé a nécessité l'intervention des pompiers. A l'issue de la prodigation des soins nécessaires, elle a repris son entretien pour la durée qui lui restait impartie.

### **II- RUPTURE D'ANONYMAT- RESPECT DU REGLEMENT**

Aucun candidat n'a commis un non-respect du règlement durant les épreuves orales.

### **III- RESULTATS DES EPREUVES D'ADMISSION**

Il est attribué à chaque candidat une note de 0 à 20. Cette note est multipliée par le coefficient correspondant.

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice du concours.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

**Après l'examen des notes obtenues aux épreuves et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission :**

- pour la spécialité Educateur Spécialisé à 12,53/20
- pour la spécialité Conseiller en Economie Sociale et Familiale à 13,90/20

**Le jury a souverainement déclaré admissibles :**

- 10 candidats de la spécialité Educateur Spécialisé ;
- 15 candidats de la spécialité Conseiller en Economie Sociale et Familiale.

SLM

**CENTRE DE GESTION DE LA MARNE**  
**CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF**  
**Spécialité : Conseiller en Economie sociale Et Familiale**

**CANDIDAT ADMIS**

Madame AMMER Anaëlle  
Madame BOUCHEZ Marion  
Madame BOURGUIGNON Marlène  
Madame FOURREAUX Roseline  
Madame GENARD Nina  
Madame GERSPACH Laurie  
Madame GOULARD Maurine  
Madame HENRY Sylvie  
Madame JACQUOT Anne  
Madame JEANNOT Marie-Josèphe  
Madame RICHON Catherine  
Madame SANTINI Aurore  
Madame SEINGRY Charlene  
Madame THIBAUDIN Manon  
Madame TINDAS Mélanie

---

Fin de liste

Cette liste comporte 15 candidats

JLM

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a tail that curves back to the start.

**CENTRE DE GESTION DE LA MARNE**  
**CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO EDUCATIF**  
**Spécialité : Educateur spécialisé**

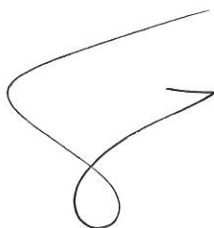
**CANDIDAT ADMIS**

Madame COLMET Julie  
Madame DEMAUX Manon  
Madame DESINDES Lucile  
Madame DUMONTEIL Emeline  
Madame GARANDEL Pauline  
Madame GASMI Imène  
Monsieur LAMIRAL Christophe  
Madame MARCO Claire  
Madame TRAFICANTE-GERWIG Céline  
Madame VIDAL Mélanie

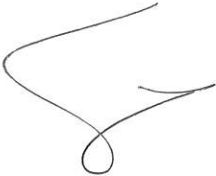

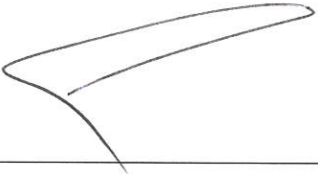
---

Fin de liste  
Cette liste comporte 10 candidats

JLM

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that ends in a horizontal line pointing to the right.

## SIGNATURE DES MEMBRES DU JURY

<p>Monsieur Jean-Luc MUNIERE <b>Président du Jury</b></p>	
<p>Monsieur Guy VALENTIN</p>	
<p>Madame Christiane DELAVALLADE</p>	
<p>Monsieur Remy STRINGONE</p>	